

SFDR Art. 10 - Divulgateion sur le site web ("Website Disclosure")

PUBLICATIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Situation au 01.12.2022

Swiss Rock (Lux) Sicav - Emerging Equity / Actions Marchés Emergents ESG

a) Résumé

Ce compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales en respectant des critères ESG.

L'objectif d'investissement du compartiment géré activement est de générer un revenu approprié, en tenant compte des critères ESG, tout en respectant le principe de diversification des risques. Cet objectif est atteint grâce à une gestion active des actifs du compartiment visant une plus-value à long terme et comprenant principalement des actions, conformément à la politique et aux restrictions d'investissement décrites dans le prospectus. Les titres sélectionnés sont ceux qui sont négociés sur une bourse de valeurs officielle de pays reconnus ou sur d'autres marchés réglementés de pays reconnus.

b) Absence d'objectif d'investissement durable

Ce produit fait la promotion de caractéristiques écologiques/sociales, mais n'implique pas d'investissements durables.

c) les caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les actifs du compartiment sont investis dans des actifs sélectionnés en tenant compte de critères de durabilité et qui ont été analysés et évalués positivement sur la base de critères environnementaux et sociaux par un fournisseur de recherche en durabilité reconnu par le gestionnaire du fonds.

En outre, le compartiment tient compte de certains critères d'exclusion qui peuvent inclure certains seuils de chiffre d'affaires. L'objectif est de ne pas investir dans certains secteurs d'activité ayant un impact négatif sur le plan écologique et/ou social ou de n'investir que jusqu'à un certain seuil de chiffre d'affaires.

d) Stratégie de placement

La stratégie intègre les critères ESG en excluant les entreprises et les émetteurs en raison de leur exposition à certains secteurs d'activité, qui sont rejetés sur la base de critères ESG.

L'objectif d'investissement du compartiment géré activement est de générer un revenu approprié en tenant compte des critères ESG, tout en respectant le principe de diversification des risques. Cet objectif est atteint grâce à une gestion active des actifs du compartiment axée sur la plus-value à long terme et comprenant principalement des actions, conformément à la politique d'investissement et aux restrictions d'investissement décrites dans le prospectus. Les titres sélectionnés

sont ceux qui sont négociés sur une bourse de valeurs officielle de pays reconnus ou sur d'autres marchés réglementés de pays reconnus.

Pour plus d'informations sur la politique d'investissement générale du fonds, veuillez consulter la section "Objectif et politique d'investissement" du prospectus.

e) répartition des investissements

Chaque investissement doit être conforme à la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales. Une partie restante peut concerner des liquidités et des instruments du marché monétaire détenus uniquement à des fins de couverture.

f) le suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Le fonds collectera et suivra les données ESG relatives aux indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le processus de suivi repose sur une interaction et une collecte de données régulières avec les sociétés du portefeuille.

g) Méthodes

Pour les caractéristiques sociales et environnementales, Swiss Rock s'appuie sur des indicateurs obtenus à l'extérieur (appelés notations ESG) et sur le contenu de prestataires de services leaders sur le marché, en Suisse et à l'étranger. Les notations ESG visent à mesurer la gestion par une entreprise des risques et des opportunités ESG financièrement pertinents. Grâce à une méthodologie basée sur des règles, les leaders et les retardataires du secteur sont identifiés sur la base de leur exposition aux risques ESG, afin de pouvoir déterminer dans quelle mesure ils gèrent ces risques par rapport aux autres entreprises. Les notations ESG vont de "leader" (AAA, AA) à "moyen" (A, BBB, BB) et "en retard" (CCC). Nous utilisons un mélange de données internes et externes comme données d'entrée pour nos processus d'investissement durable.

Notre approche consiste à utiliser l'indicateur approprié pour chaque caractéristique ou objectif. Nous privilégions l'utilisation de données standardisées au niveau mondial. Chaque fournisseur a sa propre approche et ses propres points forts, qui sont traités à l'aide d'une série de processus internes. Lors de la sélection des fournisseurs de données, SRAM tient également compte de la qualité de ces processus.

h) les sources et le traitement des données

Sources de données utilisées

Nous utilisons un mélange de données internes et externes pour alimenter nos processus d'investissement durable. Notre approche consiste à utiliser le meilleur de sa catégorie pour chaque caractéristique ou objectif. Nous privilégions l'achat de données standardisées lorsque cela est pertinent, par exemple pour les données ESG et les notations généralement publiées. Les principaux fournisseurs de services auxquels nous faisons appel et/ou que nous utilisons pour les données et les analyses sont MSCI, Bloomberg, Ethos et Inrate. Ces sources de données sont complétées par notre propre contenu et/ou des agrégations de contenu.

Dans le cadre de notre processus d'acquisition de données, nous effectuons un contrôle préalable auprès des fournisseurs potentiels. Cela comprend une analyse qualitative et quantitative afin de

s'assurer que les données correspondent à notre univers d'investissement, à nos préférences en matière de durabilité et aux exigences techniques pertinentes.

Description de la part de données estimées

Lors de la sélection des fournisseurs de données, nous adoptons une approche "best of breed" et privilégions les données déclarées lorsqu'elles sont disponibles. Toutefois, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, la divulgation par les entreprises peut être sporadique, ce qui nécessite des données estimées. Nous pouvons utiliser des données estimées dans un certain nombre de circonstances pour fournir des chiffres significatifs au niveau du portefeuille et de l'indice de référence. Il y a des cas où nous devons développer davantage les modèles de données/d'estimations des fournisseurs pour nous assurer que notre univers investissable et les benchmarks associés sont suffisamment couverts pour le cas d'utilisation en question. Dans ce cas, nous pouvons utiliser des méthodes statistiques pour combler les lacunes autant que possible. Ces méthodes comprennent, entre autres, les techniques de régression linéaire et l'utilisation de moyennes sectorielles.

Description de la manière dont les données sont traitées

Nous recevons des données de différentes manières, depuis des mises à jour occasionnelles et ad hoc de fichiers Excel jusqu'à des injections de données entièrement automatisées. Nous préférons automatiser autant que possible la collecte des données afin d'éviter les risques opérationnels ou les interventions humaines inutiles. La première étape de notre processus interne consiste à faire correspondre les identifiants spécifiques aux fournisseurs à notre système d'identifiants interne. Cela est nécessaire en premier lieu pour que nous puissions associer des contenus à des positions de portefeuille ou à des positions de référence.

Notre tableau de base interne pour les titres et les parties sert également de base à l'exécution d'agrégations de données d'entreprises. Il s'agit d'un processus par lequel nous répartissons les valeurs entre les émetteurs liés ou les titres pertinents au sein de la structure du capital d'une entreprise. Ensuite, nos processus peuvent être divisés en deux catégories : Exploitation et Recherche. D'un point de vue opérationnel, nous stockons toutes les données dans un système de gestion des données d'entreprise et fournissons aux équipes correspondantes en aval les droits d'accès nécessaires pour consulter les données. Cela permet un accès cohérent pour les systèmes de production tels que la conformité, le reporting et les restrictions. Du point de vue de la recherche, nous fournissons du contenu à un pool de données interne afin de permettre aux analystes quantitatifs / scientifiques de données d'effectuer des tâches de recherche de manière autonome sans risquer d'interrompre des processus critiques pour l'entreprise.

Nous examinons nos approches afin d'identifier les possibilités d'améliorer toutes les dimensions de la qualité de nos données, qu'il s'agisse de la portée, de la couverture ou de la ponctualité. Les commentaires sont recueillis et partagés par le biais de divers mécanismes internes, qu'il s'agisse de réunions de commissions/comités de gouvernance ou de canaux plus informels tels que des réunions d'équipe interfonctionnelles régulières.

i) les restrictions concernant les méthodes et les données

La principale limite de la méthodologie ou de la source de données est le manque de divulgation des entreprises. Comme de nombreux autres acteurs des marchés financiers, nous avons du mal à trouver des informations adéquates sur les principaux indicateurs négatifs. Chaque fournisseur de données a ses propres forces et faiblesses. Nous pensons que le paysage du reporting des entreprises ne changera pas de manière significative d'ici l'introduction probable de la DRSC en 2025.

En ce qui concerne la méthodologie, nous constatons souvent des différences dans la manière dont les fournisseurs de données traitent certains sujets. En ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre, par exemple, certains fournisseurs mélangent les rapports des entreprises avec des données modélisées. Nous avons constaté que les données "déclarées" peuvent varier d'un fournisseur à l'autre, en raison de politiques contradictoires, de l'assurance qualité et d'autres facteurs individuels. Nous ne sommes pas les seuls à le penser, comme le montrent les nombreux rapports d'associations professionnelles et d'organismes spécialisés tels qu'EuroSIF et IOSCO sur la qualité et la transparence des produits de données ESG. Nos objectifs environnementaux sont avant tout liés à des thèmes plus matures, notamment le carbone, l'eau et les déchets. Dans ces domaines, les informations publiées sont aujourd'hui bien plus nombreuses, ce qui nous permet d'évaluer une part suffisante de notre univers pour effectuer des tâches telles que les exclusions et les comparaisons entre le portefeuille et l'indice de référence.

j) Devoir de diligence

1) Impacts négatifs sur la durabilité ("Adverse Sustainability Impacts") Objet

Chez Swiss Rock Asset Management (SRAM) et Swiss Rock (Lux) Sicav et Swiss Rock (Lux) Fonds de Fonds Sicav (ensemble SRAM LUX), les effets négatifs d'une décision d'investissement sur les facteurs de durabilité ("Adverse Sustainability Impacts") sont pris en compte de manière appropriée pendant le processus de décision d'investissement. Les facteurs de durabilité impliquent que les préoccupations environnementales, sociales et relatives aux travailleurs sont importantes, tout comme le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Swiss Rock Asset Management et Swiss Rock LUX sont des gestionnaires d'actifs prudents, conscients que leurs activités de gestion d'actifs peuvent avoir un impact négatif sur la durabilité. SRAM et SRAM LUX évaluent et surveillent les impacts négatifs sur la durabilité à l'aide d'indicateurs de durabilité négatifs. Ils disposent de procédures pour déterminer dans quelle mesure les activités de gestion des investissements sont liées à des impacts négatifs sur la durabilité et comment les prévenir, les atténuer et y remédier. Comme l'encouragent les normes internationales de diligence raisonnable, SRAM et SRAM LUX évaluent les impacts négatifs sur la durabilité par ordre de priorité dans ce que l'on appelle les "Principal Adverse Indicators" (PAI). Cela se fait sur la base de leur degré de gravité, de leur probabilité d'occurrence et de la tolérance générale au risque. Une disponibilité étendue et pertinente des données (y compris une couverture de données en constante amélioration) devient de plus en plus importante pour cette hiérarchisation. Par exemple, le changement climatique est un risque environnemental grave et probable au niveau mondial. Des émissions de gaz à effet de serre sont associées à leur activité d'investissement (ou, en d'autres termes, au financement par fonds propres ou par emprunt d'entreprises) pour les investisseurs des fonds et des portefeuilles de la SRAM ou de la SRAM LUX. Renoncer totalement à l'utilisation d'énergie dans la production et la distribution détruirait en grande partie les bases d'existence de l'humanité. Les émissions de CO₂, en particulier, sont fortement liées au changement climatique. SRAM ou SRAM LUX reconnaît l'importance de la réduction des émissions de CO₂ et contribue à la réduction de la contribution indirecte au changement climatique. La société SRAM est neutre en matière de CO₂. Elle calcule et compense son empreinte carbone à un rythme annuel. Pour les titres, SRAM ou SRAM LUX poursuit une stratégie d'abandon du charbon thermique. Afin de gérer le risque d'actifs échoués ("stranded assets"), il a été décidé de ne pas réaliser de nouveaux investissements dans des entreprises qui tirent plus de 25% de leurs revenus de l'extraction, de la production ou de la vente de charbon thermique. En outre, l'évolution de l'exposition de nos actifs au risque climatique est surveillée sur la base de métriques carbone sélectionnées (par exemple, l'intensité carbone et les émissions absolues de carbone).

2) Indicateurs de durabilité négatifs ("Principal Adverse (Sustainability) Impacts / PAIs")

SRAM / SRAM LUX ont identifié les thèmes de durabilité suivants comme étant les principaux indicateurs d'impact négatif (de durabilité) ("Principal Adverse (Sustainability) Impacts/PAIs") sur lesquels ils se concentrent : **1. indicateurs climatiques et environnementaux** basés sur les indicateurs négatifs de durabilité suivants : - émissions de gaz à effet de serre scope 1, émissions de gaz à effet de serre scope 2 et empreinte carbone. **2. social et personnel** : - violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales et - exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

La hiérarchisation des PAI (et des indicateurs de performance "KPI" dérivés des PAI) ainsi que les indicateurs associés peuvent varier pour différentes classes d'actifs et une nouvelle hiérarchisation peut avoir lieu au fil du temps. Cela s'explique notamment par le fait que tant la disponibilité que la qualité des données des PAI varient en fonction de la classe d'actifs et évolueront au fil du temps. En outre, des fonds d'investissement spécifiques et d'autres produits financiers créés et gérés par SRAM / SRAM LUX peuvent se concentrer sur des PAI différents ou supplémentaires, comme décrit dans la documentation du produit concerné. Les PAI susmentionnés ne sont suivis que pour les actifs détenus directement. Les actifs indirects, tels que les fonds de fonds ou autres instruments financiers externes, n'entrent actuellement pas dans le champ d'application. Cependant, SRAM / SRAM LUX s'attendent généralement à ce que les gestionnaires d'actifs externes ou les fonds d'investissement gérés activement en externe dans lesquels SRAM / SRAM LUX investissent disposent de procédures de diligence raisonnable appropriées en matière d'impact négatif sur la durabilité, comme leurs propres procédures. **3. gouvernance** : cette déclaration de due diligence sur les impacts négatifs sur la durabilité fait partie de l'approche d'investissement responsable de SRAM / SRAM LUX, qui est pilotée par un comité ESG fonctionnel, placé sous la responsabilité du Chief Investment Officer de Swiss Rock Asset Management. Le comité ESG émet des recommandations et conseille la direction de Swiss Rock Asset Management de manière générale sur les questions ESG, y compris, mais sans s'y limiter, sur les impacts négatifs en matière de durabilité. La direction est responsable en dernier ressort de l'approche d'investissement responsable de Swiss Rock Asset Management pour toutes les classes d'actifs dans les domiciles juridiques de la Suisse et du Luxembourg. Dans le cadre de cette approche, SRAM / SRAM LUX tient compte des facteurs ESG dans la mesure où ils sont compatibles avec l'orientation stratégique du produit concerné et/ou l'horizon de placement de ses investisseurs. En outre, Swiss Rock Asset Management s'assure que cela se fait en conformité avec les exigences légales et réglementaires au Luxembourg et que la durabilité (y compris, mais sans s'y limiter, la prise en compte des risques liés à la durabilité) est intégrée de manière appropriée dans la gestion de l'entreprise.

Les investisseurs trouveront plus de détails en cliquant sur les liens suivants :

<https://www.swiss-rock.ch/unternehmen/Governance/>

k) Politique de participation

Les exigences de nos clients en matière de durabilité évoluent à une vitesse considérable. Nous savons combien il est important de répondre à ces exigences et d'évaluer les risques et les opportunités liés à la transition vers un monde durable. Nous intégrons systématiquement les aspects ESG dans notre processus d'investissement, par le biais d'exclusions, d'une analyse intensive intégrant les caractéristiques ESG et d'une surveillance continue.

Pour atteindre les objectifs d'épargne et de prévoyance, le but principal de notre activité est d'offrir aux clients des rendements attrayants et ajustés au risque au fil du temps. Pour ce faire, nous devons évaluer soigneusement et à l'avance les opportunités et les risques. Nous voulons être

perçus comme un gestionnaire d'actifs qui tient compte de la durabilité dans son approche d'investissement, tout en saisissant de nouvelles opportunités. Nous intégrons donc systématiquement les facteurs ESG dans la prise de décision et la construction de portefeuille. La durabilité étant un processus en constante évolution, nous nous efforçons de rechercher en permanence des moyens de développer la durabilité dans nos décisions d'investissement et d'améliorer la durabilité dans nos décisions d'investissement.

L'intégration systématique des facteurs ESG dans notre processus d'investissement

Notre principal organe de gouvernance est le comité ESG de Swiss Rock Asset Management (SRAM), dirigé par notre Chief Investment Officer. Il définit la politique générale d'investissement ESG et surveille sa mise en œuvre. Le comité ESG définit également les seuils, les indicateurs, les exceptions et la mise en œuvre pratique de l'approche ESG globale de SRAM. Ce comité est également responsable de l'identification des besoins spécifiques à chaque secteur en matière d'infrastructure opérationnelle liée à l'ESG et lance des projets pour soutenir et accélérer le développement et la mise en œuvre de l'approche ESG.

1. Exclusions

Tout d'abord, nous excluons les entreprises dont les activités économiques ne sont clairement pas compatibles avec nos principes et nos objectifs ESG. Les titres des entreprises figurant sur cette liste d'exclusion ne peuvent pas être achetés dans les portefeuilles et les positions existantes doivent être vendues. La liste d'exclusion comprend des entreprises qui participent à la production de matériel de guerre controversé ou qui tirent une part significative de leurs revenus totaux de la production d'électricité à partir de charbon. En outre, nous tenons compte de différentes listes de sanctions et d'embargos qui peuvent conduire à des exclusions supplémentaires d'entreprises et de pays.

2. Analyse et intégration

L'univers restant est à la disposition de nos analystes et de nos gestionnaires de portefeuille pour des analyses financières et de durabilité plus approfondies. Comme nous adoptons des approches d'investissement spécifiques pour nos portefeuilles d'obligations et d'actions, la manière dont les facteurs ESG sont pris en compte dans le processus d'investissement dépend de la classe d'actifs.

3. Surveillance continue

Le respect de notre cadre ESG interne est surveillé à quatre niveaux. La surveillance est intégrée dans le processus existant de gestion des risques et de la conformité.

4. Rapports et transparence

Nous pensons qu'il est essentiel de surveiller et de comprendre comment les décisions liées à l'ESG affectent les portefeuilles et de partager activement ces informations avec nos clients et nos parties prenantes. C'est pourquoi, en plus de divers outils et rapports à usage interne, nous produisons également des rapports ESG spécifiques pour la plupart des portefeuilles et des fonds gérés par SRAM, que nous mettons à la disposition de nos clients et de nos parties prenantes. Ces rapports comprennent une notation ESG globale, un aperçu détaillé de l'exposition du portefeuille aux principaux facteurs ESG et les principales contributions de chaque position à ces expositions.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site :

https://www.swiss-rock.ch/sites/default/files/2021-12/Swiss_Rock_Asset_Management_ESG_Engagement_Policy.pdf

I) Valeur de référence déterminée

Le compartiment s'oriente vers l'indice MSCI Emerging ESG Universal Net TR EUR. La majorité des positions en actions du compartiment font partie de l'indice de référence.